

# 6.5

## Interdictions

---

---

## 6.5 INTERDICTIONS

### 6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

#### **Art Recherches et Technologies Avancées Inc.**

Interdit à Art Recherches et Technologies Avancées Inc., à ses porteurs de titres, à tous les courtiers en valeurs et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur, parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt de ses états financiers intermédiaires et son rapport de gestion intermédiaire de la période terminée le 30 septembre 2009 prévues au Règlement 51-102.

L'interdiction est prononcée le 4 décembre 2009.

Décision n°: 2009-FIIC-0295

### 6.5.2 Révocations d'interdiction

Aucune information.